

Que faire après une licence en droit?

Par **Pisistrate**, le 17/07/2005 à 22:25

Coucou les amigous!

Je viens d'avoir ma licence en droit privé (ça fait super plaisir!). Suis passé au rattrapage et c'est pour ça que j'ai eu les résultats aussi tard... mais après tout, ce qui compte c'est de l'avoir. D'une certaine façon, cela me montre que non je ne suis pas si "nul" qu'on a pu me le dire et que je peux parfois faire quelque chose de bien dans ma vie. Et puis surtout, ça me permet d'envisager l'avenir avec un peu plus d'optimisme. Peut-être pourrai-je enfin faire certaines choses qui me tiennent à coeur.

J'envisage de passer des concours :

- * Concours d'entrée à l'IUFM et / ou directement le concours pour devenir professeur des écoles.
- * Concours de Conseiller principal d'éducation
- * Concours d'éducateur judiciaire
- * Concours d'inspecteur de police
- * Peut-être concours de surveillant pénitentiaire (gardien de prison quoi...)

Vous en pensez quoi? Bon vous allez sûrement vous dire que c'est illogique de faire du droit pour entrer à l'IUFM... mais j'ai fait du droit car après tout ça ouvre beaucoup de portes, y compris celles de l'enseignement... Ainsi si je ne suis pas instituteur, il me restera encore un large choix de concours.

En attendant de passer ces concours, j'hésite encore entre 3 choix :

- M'inscrire en psycho (certainement en 2ème année), afin d'étudier quelque chose qui me plaît et qui pourra toujours m'aider pour des études en IUFM.
- M'inscrire dans un IPAG à un DU permettant de préparer des concours de catégorie A. Cela me semble un bon choix après une licence en droit, encore faut il y être admis.

- Trouver des boulots en attendant de passer des concours.

Je vous remercie de toutes les infos et conseils que vous pourrez me donner pour faire les bons choix cette année, car là je dois avouer que je suis un peu perdu.

Bonnes vacances à tous, et surtout ne vous découragez pas! A force de travail et de persévérance, on finit par atteindre ses objectifs.

Voili voilou!

Plein de bisous!

Par **Disturbed**, le **22/07/2005** à **13:30**

Heu je vais t'aider sur ce que je connais !!

Bon déjà ce que tu appelles "inspecteurs de police" n'existe plus..On parle maintenant de Lieutenant de police !!

Le concours est ouvert à un niveau Bac+3 (dans n'importe quel domaine que ce soit) et comme tout concours demande beaucoup de travail !!

Attention aussi, le travail de Lieutenant de police est entrain de changer totalement. Beaucoup moins de terrain, beaucoup plus de direction un peu une sorte de remplacement de commissaire !!!

Voilà si tu as besoin de plus d'information...

+

Par **damien 84**, le **22/07/2005** à **17:48**

[quote="Disturbed":3ca8kf16]Heu je vais t'aider sur ce que je connais !!

Bon déjà ce que tu appelles "inspecteurs de police" n'existe plus..On parle maintenant de Lieutenant de police !!

Le concours est ouvert à un niveau Bac+3 (dans n'importe quel domaine que ce soit) et comme tout concours demande beaucoup de travail !!

Attention aussi, le travail de Lieutenant de police est entrain de changer totalement. Beaucoup moins de terrain, beaucoup plus de direction un peu une sorte de remplacement de commissaire !!!

Voilà si tu as besoin de plus d'information...

+[/quote:3ca8kf16]

he mister tu pourrais nous faire un topo sur les concours de la police, jconnais quelqu'un qui est rentré a la dst comme commissaire directement par un concours externe..

Par **Disturbed**, le **22/07/2005** à **18:34**

Bon pour ton collègue en effet c'est possible !! mais en faite il a passé le concours de commissaire de police, apres il est parti en école, et à la fin de la scolarité et bien tu as un choix de poste qui t'es proposé, et tu choisis le poste selon ton classement (comprendre que

le premier choisi en premier et le dernier.....en dernier Image not found or type unknown lol)

pour peu qu'un poste pour la DST est était offert, et bien ça se peut très bien ce que tu racontes...

Bon au lieu de tenir trop de discours je vais faire de la pub pour des sites que je cotois pas mal aussi...

alors d'abord un officiel www.interieur.gouv.fr (site officiel du ministere de l'intérieur)

puis www.gpx-police.com (site qui renseigne surtout sur la police nationale à tout les grades, mais aussi au surveillant et directeur penitencier, à la douane.....)

et enfin <http://www.aide-lieutenant.fr.st/> (lui est plus spécifique au concours de lieutenant de police...)

Voilà je pense que sur ces différents sites et forums vous y découvrirez votre bonheur !!!

+

Par **damien 84**, le **23/07/2005** à **13:02**

[quote="Disturbed":3fzhr4c5]Bon pour ton collègue en effet c'est possible !! mais en faite il a passé le concours de commissaire de police, apres il est parti en école, et à la fin de la scolarité et bien tu as un choix de poste qui t'es proposé, et tu choisis le poste selon ton

classement (comprendre que le premier choisi en premier et le dernier.....en dernier Image not found or type unknown lol)

pour peu qu'un poste pour la DST est était offert, et bien ça se peut très bien ce que tu

racontes...

Bon au lieu de tenir trop de discours je vais faire de la pub pour des sites que je cotois pas mal aussi...

alors d'abord un officiel www.interieur.gouv.fr (site officiel du ministere de l'intérieur)

puis www.gpx-police.com (site qui renseigne surtout sur la police nationale à tout les grades, mais aussi au surveillant et directeur penitencier, à la douane.....)

et enfin <http://www.aide-lieutenant.fr.st/> (lui est plus spécifique au concours de lieutenant de police...)

Voila je pense que sur ces différents sites et forums vous y découvrirez votre bonheur !!!

+[/quote:3fzhr4c5]

merci

:idea:

Image not found or type unknown

Par **reprisedetude**, le **27/07/2005 à 17:38**

Concernant le concours de prof. des écoles, si tu es pas allergique aux maths, alors cela devrait aller! A savoir aussi que c'est un concours académique et non national comme les CAPES CAPET... donc il est beaucoup plus facile à avoir selon les lieux... l'académie de CRETEIL, par exemple, et la plus accessible il me semble, autrment les DOM TOM (REUNION...)

@+

Par **sanremo34**, le **28/07/2005 à 13:55**

Et est ce que quelqu'un connait le niveau requis en maths ?

Car en effet, en désespoire de cause je me rabattraï peut être vers l'enseignement du français et de l'histoire (mes matières préférées au collège et au lycée...)

Par **reprisedetude**, le **29/07/2005 à 19:00**

au hasard terminal scientifique, mais passe un coup de fil à ton iufm, c'est le mieux

@+